

Installation rapide

Avant d'utiliser le projecteur, assurez-vous de lire les instructions de sécurité dans le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

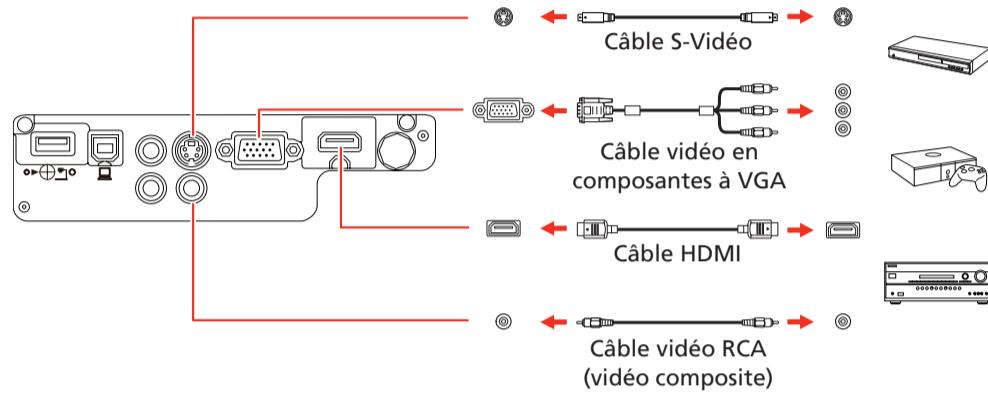
Branchez le projecteur

Choisissez parmi les connexions suivantes. Consultez les sections ci-dessous ou consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne pour obtenir plus de détails.

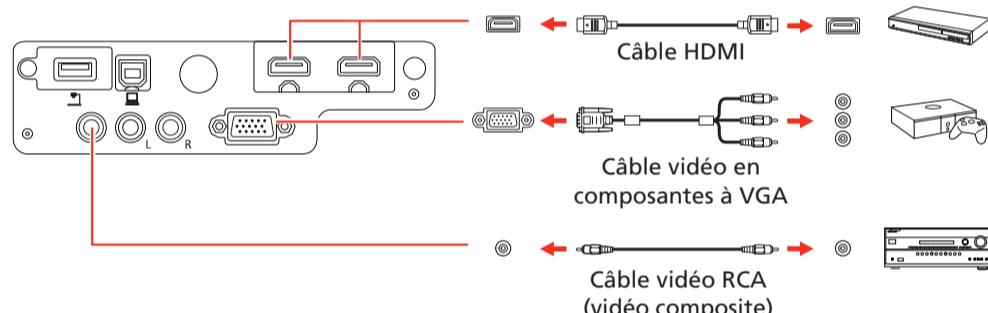
Dispositif vidéo

Branchez plusieurs appareils vidéo et utilisez le bouton **Source Search** du projecteur ou de la télécommande pour passer d'un appareil à l'autre.

PowerLite Home Cinema 640/740HD



PowerLite Home Cinema 1040



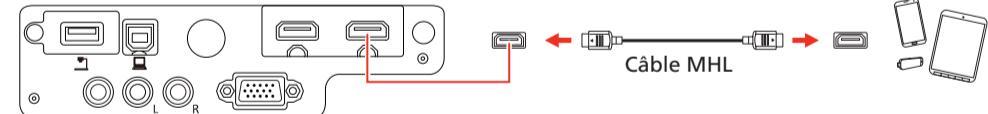
Ordinateur

Branchez l'une des extrémités d'un câble HDMI au port **HDMI** du projecteur et l'autre extrémité au port HDMI de votre ordinateur.

Remarque : Pour obtenir plus d'informations sur la connexion du projecteur à votre ordinateur ou d'autres appareils (un appareil photo, une clé USB, etc.), consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Appareil média mobile (PowerLite Home Cinema 1040)

Vous pouvez connecter des tablettes, des téléphones intelligents et d'autres appareils qui supportent la norme MHL^{MC} au port **HDMI2/MHL**.



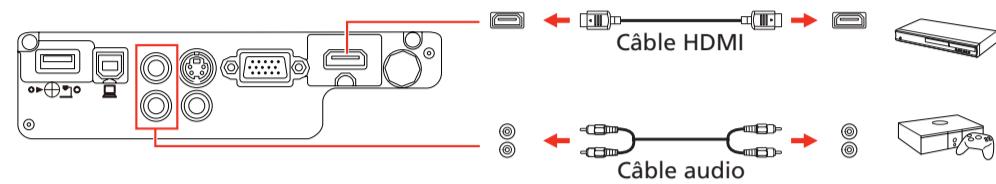
Certains appareils pourraient nécessiter un adaptateur ou pourraient ne pas requérir un câble MHL. Certaines fonctionnalités pourraient ne pas être supportées. Consultez la documentation de votre appareil pour obtenir plus d'informations.

Connectez un appareil audio

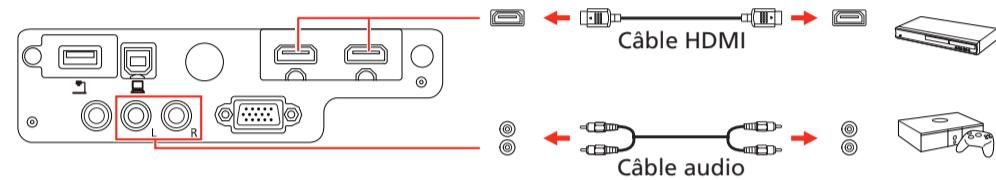
Haut-parleur intégré

Le projecteur possède un haut-parleur intégré qui peut diffuser du son à partir d'une source vidéo (lecteur DVD, appareil de lecture en continu, etc.) connectée par un câble HDMI. Si vous n'utilisez pas une connexion HDMI, vous devez connecter la sortie audio de votre appareil au port d'entrée audio du projecteur.

PowerLite Home Cinema 640/740HD



PowerLite Home Cinema 1040



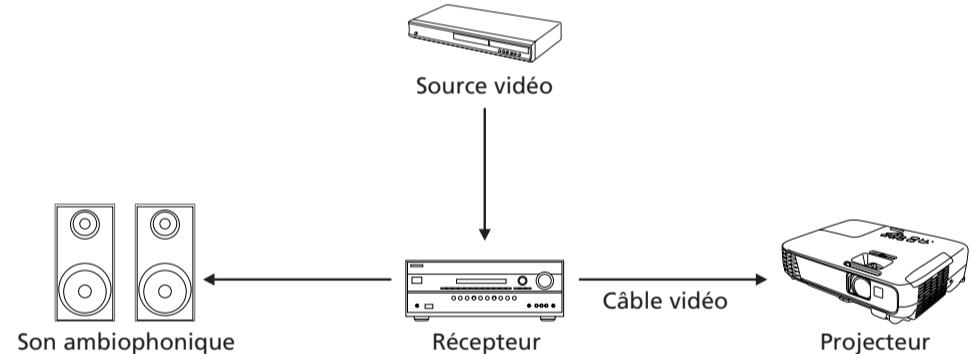
Haut-parleurs externes

Connectez la sortie audio de votre appareil à votre récepteur de chaîne de cinéma maison ou à vos haut-parleurs actifs.

Remarque : Le haut-parleur interne est désactivé lorsqu'un appareil externe est connecté.

Si vous utilisez une connexion HDMI avec le projecteur, il est possible que vous deviez réduire le volume du haut-parleur du projecteur à zéro (0), ou assurez-vous que la bonne sortie audio est sélectionnée sur votre appareil.

Chaîne de cinéma maison



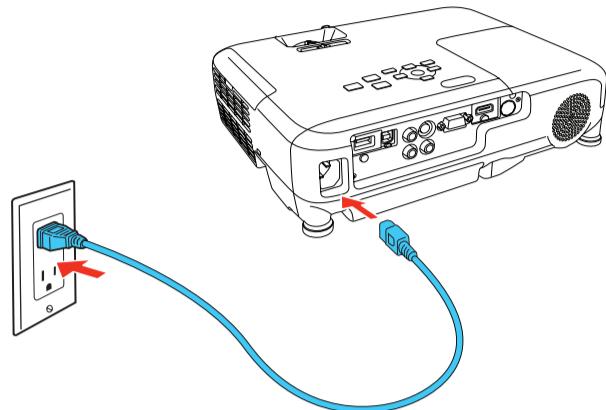
Haut-parleurs actifs



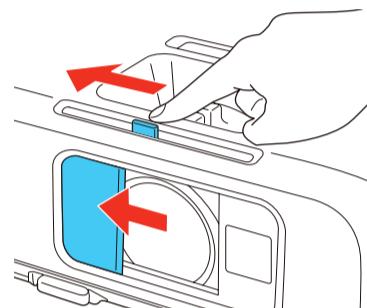
Remarque : Veuillez consulter la documentation du récepteur de votre chaîne de cinéma maison pour obtenir plus d'informations sur les connexions.

Mettez votre équipement sous tension

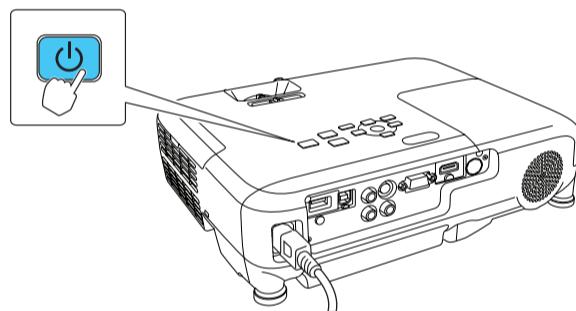
- 1 Mettez la source vidéo ou l'ordinateur sous tension.
- 2 Branchez le projecteur. Le témoin  d'alimentation du projecteur passe au bleu.



- 3 Ouvrez complètement la glissière **A/V Mute**.



- 4 Appuyez sur le bouton  d'alimentation. Le projecteur émet un bip, le témoin Status clignote en bleu, puis il reste allumé.



Remarque : Pour mettre le projecteur hors tension, appuyez deux fois sur le bouton  d'alimentation, puis débranchez le projecteur. Vous n'avez pas besoin d'attendre le refroidissement du projecteur.

- 5 Utilisez les boutons fléchés de la télécommande pour mettre en surbrillance une option à l'écran d'accueil, puis appuyez sur  pour la sélectionner. Vous pouvez basculer entre les sources de projection et accéder rapidement à diverses options de réglage à partir de cet écran.



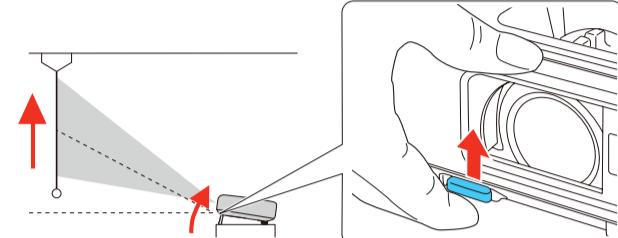
- 6 La langue par défaut du système de menus est l'anglais. Pour sélectionner une autre langue, appuyez sur le bouton **Menu** du projecteur ou de la télécommande. Sélectionnez le menu **Extended** et appuyez sur . Sélectionnez **Language** et appuyez sur . Sélectionnez votre langue et appuyez sur . Appuyez sur le bouton **Menu** pour quitter le système de menus.

Réglez l'image

- 1 Si vous ne voyez pas d'image, appuyez sur le bouton **Source Search** du projecteur ou de la télécommande pour sélectionner la source d'image.

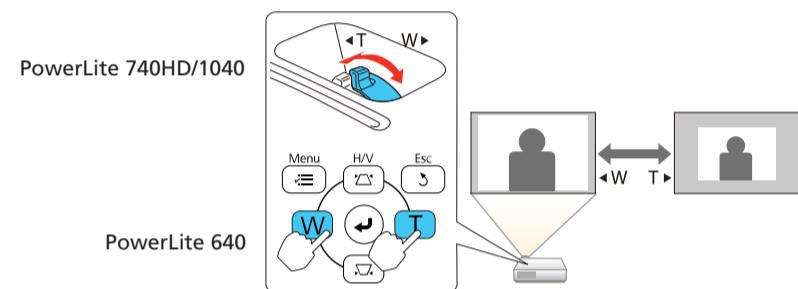
Remarque : Si l'écran est toujours vide ou si vous éprouvez des problèmes d'affichage, consultez les conseils de dépannage au verso de la présente affiche.

- 2 Pour hausser l'image, appuyez sur le bouton du levier de réglage et soulevez le devant du projecteur. Relâchez le bouton pour verrouiller la patte dans la position désirée.

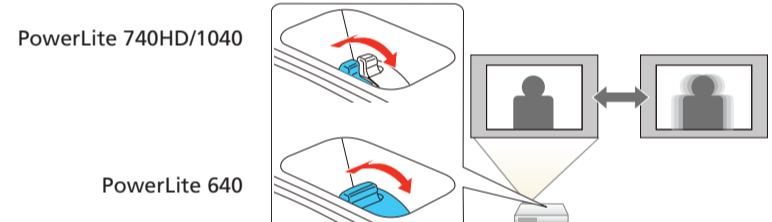


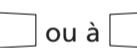
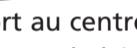
- 3 **PowerLite 740HD/1040 :** Pour réduire ou agrandir l'image, faites tourner la bague de zoom.

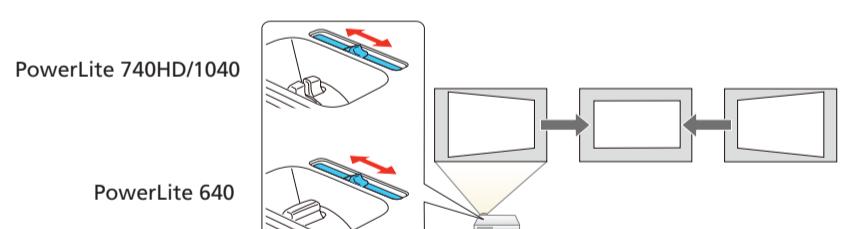
PowerLite 640 : Pour réduire ou agrandir l'image, appuyez sur les boutons **T** (réduire) ou **W** (agrandir) du projecteur.

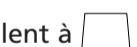


- 4 Faites tourner la bague de mise au point pour rendre l'image plus nette.



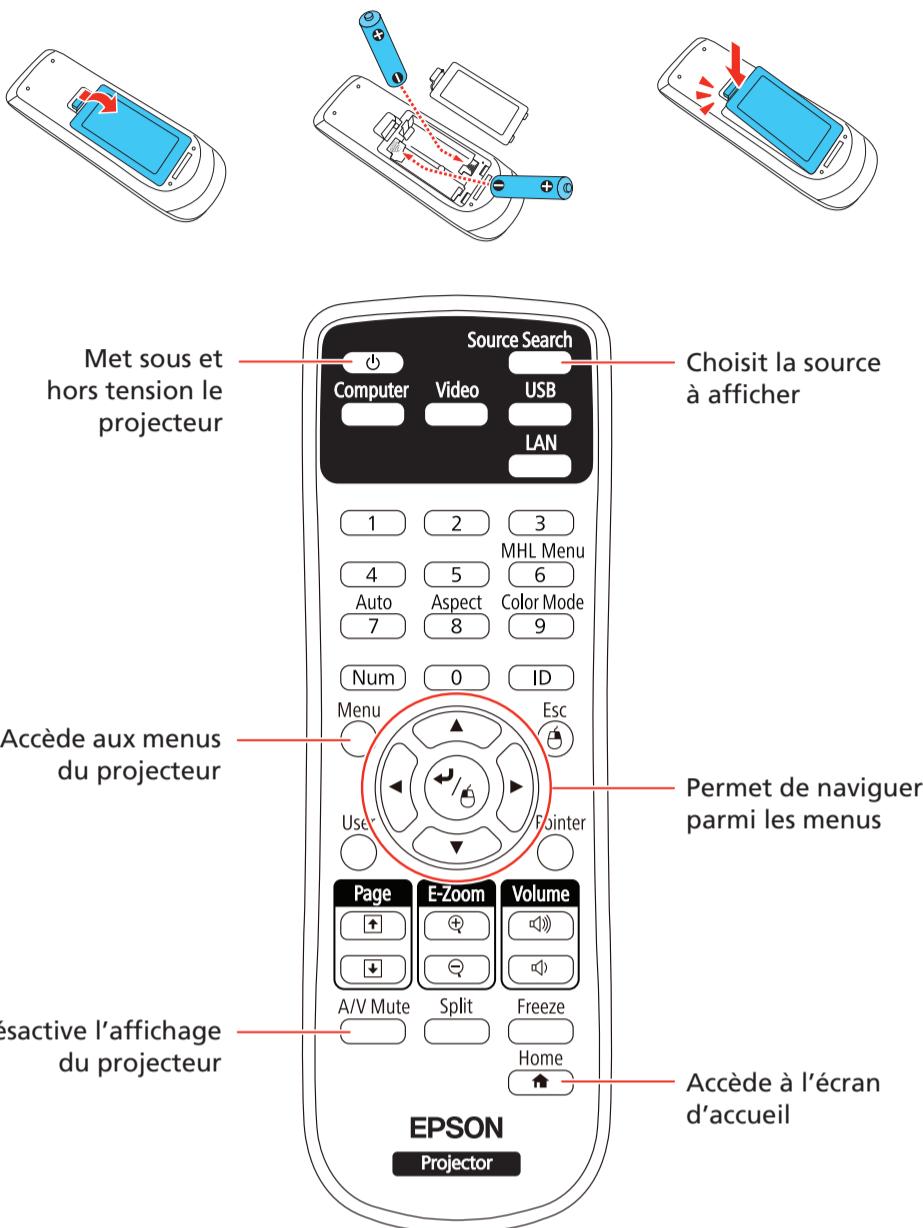
- 5 Si votre image ressemble à  ou à , le projecteur est décalé vers un côté ou l'autre par rapport au centre de l'écran. Placez le projecteur tout à fait droit devant le centre de l'écran; le projecteur doit être placé perpendiculairement par rapport à l'écran. Si vous ne pouvez pas déplacer le projecteur, utilisez la glissière de correction trapézoïdale horizontale pour corriger l'image.



- 6 Le projecteur règle automatiquement les images qui ressemblent à  ou à , mais, au besoin, vous pouvez appuyer sur les boutons  ou  du projecteur pour les corriger.

Utilisation de la télécommande

Assurez-vous que les piles sont installées tel qu'illustré (deux piles AA).



Pour plus d'informations sur l'utilisation de la télécommande, consultez le *Guide de l'utilisateur* en ligne.

Dépannage

Si vous voyez un écran vide ou que le message **Pas de signal** s'affiche après avoir mis sous tension votre ordinateur ou source vidéo, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que le témoin Status du projecteur est bleu, qu'il ne clignote pas et que la glissière A/V Mute est ouverte.
- Appuyez sur le bouton **Source Search** du projecteur ou de la télécommande pour passer à la bonne source d'image, au besoin.
- Appuyez sur le bouton **Home** du projecteur ou de la télécommande afin de vérifier l'entrée de la source et les paramètres.
- Si vous utilisez un ordinateur portable Windows®, enfoncez la touche de fonction de votre clavier qui vous permet d'afficher sur un moniteur externe. Cette touche peut également être étiquetée **CRT/LCD** ou peut être identifiée par une icône comme . Il est possible que vous deviez maintenir la touche **Fn** du clavier de votre ordinateur portable enfoncée au même moment (comme **Fn + F7**). Vous devez attendre quelques instants pour que l'image s'affiche.
- Si vous utilisez un ordinateur portable Mac, ouvrez **Préférences Système** et sélectionnez **Affichage**. Cliquez sur l'onglet **Disposition** et cochez la case **Recopier les écrans**.

Comment obtenir de l'aide

Manuel

Pour obtenir plus d'informations concernant l'utilisation du projecteur, cliquez sur l'icône sur votre bureau afin d'accéder au manuel en ligne (requiert une connexion Internet). Si vous n'avez pas d'icône pour le Guide de l'utilisateur, vous pouvez l'installer à partir du CD, tel que décrit ci-dessous.

Services de soutien téléphonique

Pour utiliser l'assistance technique Epson® PrivateLine®, composez le 1 800 637-7661. Ce service est disponible pendant toute la durée de la période de garantie. Vous pouvez aussi parler à un spécialiste du soutien en composant le 905 709-3839.

Les heures de soutien sont de 6 h à 20 h, heure du Pacifique, du lundi au vendredi et de 7 h à 16 h, heure du Pacifique, le samedi.

Les heures et les jours de soutien peuvent être sujets à changement sans préavis. Des frais d'interurbain sont éventuellement à prévoir.

Soutien Internet

Visitez le site Web epson.ca/support et cliquez sur **Français**. Pour télécharger les pilotes, cliquez sur **Pilotes et soutien**. Pour contacter Epson par courriel, veuillez cliquer sur **Soutien par courriel**. Ensuite, suivez les instructions à l'écran.

Enregistrement

Enregistrez votre produit dès aujourd'hui pour obtenir des renseignements sur les mises à jour de produits et des offres. Vous pouvez enregistrer le projecteur en utilisant le CD inclus ou en ligne à epson.com/webreg (site Web présenté seulement en anglais).

Avis

Déclaration de conformité

Selon la norme 47CFR, parties 2 et 15, régissant les ordinateurs personnels et périphériques de classe B, et/ou les unités centrales et les dispositifs d'alimentation électrique utilisés avec les ordinateurs personnels de classe B :

Nous : Epson America, Inc.

Situés à : 3840 Kilroy Airport Way
MS: 3-13
Long Beach, CA 90806

Téléphone : 1 562 981-3840

Déclarons sous notre seule et unique responsabilité que le produit identifié dans la présente est conforme à la norme 47CFR, parties 2 et 15, des règles FCC régissant les dispositifs numériques de classe B. Chaque produit commercialisé est identique à l'appareil représentatif testé et jugé conforme aux normes. Les dossiers indiquent que l'équipement produit se situe dans les limites acceptables, du fait de la production en quantité et des essais statistiques réalisés, conformément au règlement 47CFR, alinéa 2.909. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences néfastes, et 2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, y compris celles qui risquent de provoquer un fonctionnement indésirable.

Nom commercial : Epson

Type de produit : Projecteur ACL

Modèle : H801A/H764A/H772A

Nom de marketing : PowerLite Home Cinema 640/740HD/1040

Garantie limitée d'Epson America, Inc.

Garantie limitée de deux ans sur le projecteur et garantie limitée de 90 jours sur la lampe.

Éléments couverts par la garantie : Epson America, Inc. (« Epson ») garantit à l'acheteur original du produit Epson couvert par la présente garantie limitée, que le produit, s'il est acheté à l'état neuf et utilisé au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico, sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine. Cette garantie limitée s'applique seulement au projecteur. Elle ne s'applique pas à la lampe du projecteur dont la garantie limitée est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat d'origine. Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera Epson pour remédier aux problèmes : Si votre produit doit être réparé durant la période où il est couvert par la garantie limitée, veuillez appeler Epson au numéro inscrit dans le bas de cette déclaration et assurez-vous d'être en mesure d'indiquer le modèle, le numéro de série et la date d'achat d'origine. Epson pourra, à son choix, réparer ou remplacer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main-d'œuvre. Si Epson autorise le remplacement du produit défectueux, on vous enverra un produit de remplacement, en port payé si vous avez une adresse au Canada, aux États-Unis ou à Puerto Rico. Il vous incombe d'emballer correctement le produit défectueux et de le retourner à Epson dans un délai de cinq (5) jours ouvrables après avoir reçu l'unité de remplacement. Epson vous demandera un numéro de carte de crédit ou de débit pour couvrir le coût du produit de remplacement au cas où vous ne retourneriez pas le produit défectueux. Pour une réparation du produit, Epson vous demandera de lui envoyer ce dernier directement ou à son centre de service autorisé qui réparera le produit et vous le renverra. Vous avez la responsabilité d'emballer le produit et devez défrayer les coûts d'expédition vers et depuis le centre de service autorisé Epson. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient propriété d'Epson. Le produit ou la pièce de remplacement pourra être neuf ou remis à neuf selon les normes de qualité d'Epson et, au choix d'Epson, pourra être un autre modèle de même type et qualité. La responsabilité d'Epson pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits ou pièces remplacés sont couverts pour la période de garantie restante du produit d'origine couvert par la présente garantie limitée. Si Epson remplace la lampe lors d'une intervention au titre de la garantie, la lampe de rechange porte la garantie limitée de 90 jours énoncée plus haut.

Éléments non couverts par la garantie : Cette garantie ne s'applique qu'au Canada, aux États-Unis et à Puerto Rico dans le contexte d'une utilisation normale. Une utilisation excessive ou continue n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables tels que les filtres. Cette garantie n'est pas transférable. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'interventions au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo Epson, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil. Epson ne sera pas tenue d'effectuer d'interventions au titre de la garantie si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement du fait d'une utilisation inadéquate ou abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par des désastres tels un incendie, une inondation ou la foudre, d'une surtension électrique, de problèmes logiciels, d'une interaction avec des produits d'une autre marque qu'Epson ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'un réparateur Epson agréé ou Epson. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire réparer votre produit Epson au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Epson paiera les frais de transport si vous choisissez d'envoyer votre unité à Epson pour les réparations. Si une anomalie signalée ne peut être décelée ni reproduite lors de l'entretien, les frais engagés seront à votre charge.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES : CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE ET DE NON-VIOLATION DE DROITS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITE PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE.

Recours : Votre recours exclusif et l'entièvre responsabilité d'Epson en cas de violation substantielle de cette entente seront limités à un remboursement du prix payé pour les produits Epson couverts par la présente entente. Toute action au titre de la garantie doit intervenir dans les 3 mois à compter de la date d'expiration de la garantie. Epson ne sera pas tenue responsable des retards ou des périodes de non-fonctionnement en raison de causes indépendantes de sa volonté. Sauf dispositions contraires dans la présente garantie écrite, Epson et ses filiales ne peuvent être tenues responsables des pertes, inconvénients ou dommages, incluant des dommages directs, particuliers, consécutifs ou indirects, incluant la perte de bénéfices, les coûts de l'équipement de substitution, le temps d'arrêt, les réclamations des tiers, incluant les clients, ou les dommages matériels résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits Epson, qu'elle soit causée par une violation de la garantie ou toute autre théorie juridique. Certaines juridictions n'autorisent pas de limitations sur les garanties ou les recours pour violation dans certaines transactions. Dans de telles juridictions, les limites indiquées dans ce paragraphe et dans le paragraphe précédent pourraient ne pas s'appliquer.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Arbitrage, lois applicables : Tout litige découlant de cette Entente sera réglé par arbitrage, devant un seul arbitre, à Los Angeles, Californie, É.-U., conformément aux règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et la décision rendue lors de l'arbitrage pourra faire l'objet d'un jugement par tout tribunal compétent. La présente Entente s'interprète conformément aux lois de l'État de la Californie, à l'exception de cette clause d'arbitrage, qui sera interprétée conformément au Federal Arbitration Act.

Pour obtenir les coordonnées du revendeur Epson le plus près de vous, visitez notre site Web à l'adresse : epson.ca.

Pour obtenir les coordonnées du centre de service après-vente Epson le plus près de votre domicile, visitez notre site Web à l'adresse : epson.ca/support.

Pour communiquer avec Epson Connection^{MS}, veuillez composer le 1 800 637-7661, le 905 709-3839 (Canada) ou le 562 276-4394 (É.-U.) ou écrivez à Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.



EPSON et PowerLite sont des marques déposées et EPSON Exceed Your Vision est un logotype déposé de Seiko Epson Corporation. PrivateLine est une marque déposée et Epson Connection est une marque de service d'Epson America, Inc.

Mac est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Avis général : Les autres noms de produit figurant dans le présent document ne sont cités qu'à titre d'identification et peuvent être des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs. Epson renonce à tous les droits associés à ces marques.

L'information contenue dans le présent document peut être modifiée sans préavis.

© 2015 Epson America, Inc., 9/15

Pays d'impression : XXXXXX

